

## CONVENTION DE DÉPÔT-VENTE D'OUVRAGES

---

### ENTRE :

La Commune de Barcelonnette, identifiée sous le n° SIRET 210400198 00011, dont le siège est Place Valle de Bravo 04400 Barcelonnette, représentée par son Maire en exercice, Madame Sophie VAGI-NAY RICOURT, dûment autorisée par délibération du Conseil municipal n°

en date du

Ci-après désignée « la Commune » d'une part,

### ET

L'association, La Sabença – les Amis du Musée, dont le siège est situé 3 avenue de la libération 04400 Barcelonnette, représentée par son Président en mandat, Monsieur Jean-Philippe GRILLET, n° SIRET 383262813 00017,

Ci-après désigné « le déposant » d'autre part,

### **Article 1<sup>er</sup> - Objet de la convention**

Par la présente convention, le déposant confie en dépôt-vente à la Commune, dans le cadre de l'espace librairie du musée municipal, un ensemble d'ouvrages présenté dans l'annexe 1.

### **Article 2 - Commissions**

Il est convenu entre les deux parties qu'une commission de quinze pour cent (15%) sera fixée sur chaque vente d'ouvrages ; ce montant sera affecté au fonctionnement du musée municipal.

### **Article 3 - Modalités d'encaissement des recettes**

Le régisseur, le mandataire suppléant et les autres mandataires désignés par la Commune encaisseront les recettes précitées conformément aux actes constitutifs de la régie de recettes mise en place.

Les paiements pourront être effectués par espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire.

En cas d'impayé, il appartiendra à la Commune de régler le prix dû au déposant.

### **Article 4 - Modalités de règlement au déposant**

Chaque année, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année suivant la clôture de l'année budgétaire, le montant sera versé, par mandat administratif, au bénéficiaire « les Amis du Musée » au profit de leurs actions au sein du musée municipal.

### **Article 5 – Prise d’effet et durée**

La présente convention prendra effet à compter de la signature des deux parties et se terminera le 31 décembre 2025. La restitution par la Commune au déposant du stock d’ouvrages non vendus à l’issue de la période d’exposition s’effectuera au plus tard la première semaine de l’année suivante.

### **Article 6 – Livraison et réception des ouvrages**

Les ouvrages seront remis directement au Musée municipal par un agent de la Commune.

Les ouvrages confiés à la Commune resteront à la disposition du déposant jusqu’au règlement complet du client.

Le déposant restera responsable de la qualité de l’objet mis en vente et devra rembourser ou remplacer le ou les livres impropres à la vente.

La Commune ne pourra utiliser les ouvrages déposés à des fins personnelles sans autorisation du déposant et ne pourra pas pratiquer de politique de rabais.

Un réassort pourra être réalisé au cours de la période de validité de la convention. A cet effet, une liste exhaustive des ouvrages déposés devra obligatoirement être fournie .

### **Article 7 – Assurance**

La Commune contractera une assurance couvrant les risques de dégradation et de vol.

Sauf, pour les cas de force majeure, elle devra régler le prix du produit comme si celui-ci avait été vendu.

Sera considéré «cas de force majeure», tout événement imprévisible et insurmontable : cataclysmes naturels, inondations, incendies...

### **Article 8 – Propriété intellectuelle**

Le déposant certifie que les ouvrages proposés ne portent pas atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle de tiers ni à l’intégrité d’autrui.

### **Article 9 – Résiliation de la convention**

L’une ou l’autre des deux parties pourra résilier la présente convention à tout moment par lettre recommandée et accusé de réception. La résiliation anticipée ne donne lieu au versement d’aucune indemnité.

La résiliation de plein droit sera accordée à l’une ou l’autre des parties en cas de non respect des obligations qui leur incombent définies par la présente convention. Le produit des ventes sera versé conformément à l’article 4 à la date de résiliation de ladite convention.

### **Article 10 – Compétence de juridiction**

En cas de difficulté sur l’exécution de la présente convention, les parties s’efforceront de résoudre leur différend à l’amiable.

Les litiges pouvant résulter de l’application de la présente convention relèvent de la juridiction civile territorialement compétente.

Fait à Barcelonnette, le

Le Président de l’association,  
Monsieur Jean-Philippe GRILLET

Le Maire ,  
Madame Sophie VAGINAY RICOURT



## ANNEXE 1

Liste détaillée des ouvrages	nombre d'ouvrages
▪ Patrimoine religieux de la Vallée de l'Ubaye (2002)	10
▪ Les Paysages de la vallée de l'Ubaye (2004)	10
▪ Marbres de la vallée de l'Ubaye (2013)	10
▪ Les Barcelonnettes au Mexique (2014)	40
▪ Joseph Charpenel [1778-1830] marchand-colporteur (2012)	5
▪ Un grand patron Barcelonnette au Mexique Joseph Ollivier (2011)	8
▪ De l'Ubaye aux rives du Mississippi. Les Barcelonnettes de Louisiane (2006)	10
▪ Album d'honneur - Poilus « mexicains » (2005)	2
▪ Le temps de moissonner - Lou tèm de mèire (1997)	3
▪ Forts de Roche-la-Croix et du Haut de Saint-Ours (2016)	8
▪ Le Fort de Tournoux (2014)	10
▪ Les Torrents de l'Ubaye (2000)	5
▪ Le colporteur Esmieu	3
▪ Glaciers et glaciers rocheux en Ubaye (2018)	5
▪ Milieux naturels, vie rurale et flore en Ubaye	5
▪ Les travailleurs espagnols en Ubaye (2010)	5
▪ Le Bataillon Universitaire Serbe à Jausiers [1916-1917], 2011	5
▪ L'Ubayette (2003)	1
▪ Les Câbles à foin en Ubaye (2000)	3
▪ Excursion dans les hautes vallées de l'Ubaye par David Martin (2000)	8
▪ Ubaye, la mémoire de mon pays par Jean- Rémy Fortoul (2013)	5
▪ Le Meuble en Ubaye (2012)	5
▪ Flore en Ubaye (2010)	10
▪ Promesses de fleurs (2017)	10
▪ Histoires vécues en Ubaye (2020)	3
▪ Savoyards et Bas-Alpins à Jicaltepec (2009)	8
▪ Lettres sur la vallée de Barcelonnette adressées à Mme*** (2008)	6
▪ L'oeuvre militante du peintre ubayen Jean CAIRE (2007)	10
▪ Le tour du monde d'un Barcelonnette Émile Chabrand (2010)	50
▪ Du Fil au Fer. Laurent Surnely et Armand Logelin (2019)	5
▪ Histoire du Tour de France (2015)	3
▪ Le livre de la Marmotte (2010)	5
▪ The Ubaye Valley (2011)	5
▪ Marius, le géant (2019)	5
▪ Revue Toute la Vallée, la vie en Ubaye	10
▪ Revue Toute la Vallée, la vie en Ubaye	20
▪ Revue Toute la Vallée, la vie en Ubaye	5
▪ Revue Toute la Vallée, la vie en Ubaye	10
▪ DVD Mémoire d'un Barcelonnette	2
▪ DVD les Barcelonnettes au Mexique	5

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 004-210400198-20220330-2022\_50-DE

